

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19803 - 76ÈME ANNÉE

19 mars : 75 ans après l'abolition de la colonie, des libertés restent à conquérir

Ce 19 mars marque le 75^e anniversaire de l'abolition du statut colonial à La Réunion, en Guadeloupe, en Guyane et à la Martinique. Depuis le 19 mars 1946, ces 4 anciennes colonies ont donc le statut de département. Cette transformation devait beaucoup aux communistes. A la différence des forces politiques conservatrices qui voulaient le maintien de la colonie, et refusaient donc la Sécurité sociale et l'impôt sur le revenu, les communistes étaient les partisans de l'assimilation à la France. C'était la suite logique d'un mouvement social né avant la Seconde guerre mondiale. La misère était si grande que la question sociale a tout transcendé. La structuration des syndicats s'est accompagnée de la revendication « Réunion département français ». Comme à Madagascar, les communistes revendiquaient la citoyenneté et donc la remise en cause d'une société dirigée par une classe de riches possédants. La Seconde guerre mondiale et ses privations ont alors gravement compromis les conditions déjà précaires des plus pauvres. Quand enfin le suffrage universel devint une réalité dans la République lors des élections 1945, les communistes furent les acteurs de pointe d'un rassemblement politique destiné à concrétiser la revendication de « Réunion département français », le Comité républicain d'action démocratique et sociale (CRADS). L'objectif était atteint le 19 mars 1946, moins de 6 mois après que les Réunionnais aient décidé d'élire deux députés du CRADS. En effet, sitôt arrivés à Paris, Ray-

mond Vergès et Léon de Lépervanche travaillèrent avec leurs camarades de Martinique, Guadeloupe et Guyane pour travailler sur un texte commun dont le rapporteur fut Aimé Césaire.

Mais 13 ans plus tard, c'était déjà le constat d'échec, car La Réunion était toujours un des pays les plus pauvres du monde, et les structures de la société coloniale étaient toujours préservées. D'où la création d'un Parti communiste propre à La Réunion, un outil visant à la décolonisation du pays. De tels partis communistes ont été créés en Guadeloupe et à la Martinique, tandis qu'un Parti socialiste guyanais voyait le jour en Guyane. Cela signifiait que les communistes ont su actualiser leur analyse en fonction d'une réalité : à part la Sécurité sociale et l'impôt sur le revenu, les Réunionnais n'étaient pas des citoyens de la République à part entière, contrairement à ce que prévoyait la loi du 19 mars 1946.

Il apparaissait en effet clairement que Paris ne voulait pas appliquer la loi, et donc que la situation sociale des Réunionnais ne pouvaient s'améliorer. D'où le début de la bataille pour l'autonomie qui fut suspendue en 1981 avec la promesse, non tenue par Paris, de la création du Conseil général et régional de La Réunion. La promesse non tenue fut compensée par la « régionalisation », élection du Conseil régional doté de nouvelles compétences à la proportionnelle, qui eut lieu dès 1983 à La Réunion. Cette régionalisation s'inscrivait dans la décentralisation. Au-

jourd'hui, cette politique montre concrètement ses limites, c'est ce que souligne la crise sanitaire qui a touché La Réunion.

« Départementalisation » et crise sanitaire

En effet, le département est plus qu'un statut, il s'est infiltré au plus profond du langage conduisant à des néologismes tels que « la Métropole » pour dire « la France », ou « départementalisation » pour remplacer « abolition du statut colonial ».

Dans ces conditions, pas étonnant qu'il ait été possible de laisser ouverte la seule porte d'entrée du coronavirus à La Réunion : l'aéroport. Le principe étonnant d'une continuité territoriale avec un pays pourtant distant de 10.000 kilomètres est constamment rappelé par les autorités, et justifie donc cette exception. Dans d'autres collectivités de la République, les autorités territoriales ont plus de compétences et Paris n'a pas pu y imposer le maintien de l'ouverture de l'aéroport. Cela explique pourquoi en Kanaky-Nouvelle Calédonie, il était possible de vivre comme avant la COVID-19, jusqu'à la décision du confinement pour justement préserver cette qualité de vie qui n'existe plus à La Réunion.

Aussi, le bilan de l'épidémie de coronavirus à La Réunion peut être mis au passif de ce que certains appellent encore « la départementalisation ».

M.M.

Réussir ensemble le défi du Nord Durable et Solidaire

Les agents de la CINOR principaux artisans de ce nouveau modèle de développement

Ainsi que nous l'avons souligné dans nos précédentes éditions, 2021 correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle et déterminante étape pour le Territoire Nord, avec des ambitions affirmées à travers les priorités de cette nouvelle mandature. Les compétences de la CINOR la plaçant comme un acteur de premier plan notamment en matière de développement durable et de transition écologique, ses missions au plus proche des besoins des administrés appellent donc à un renforcement de la responsabilité individuelle et collective pour conduire des politiques publiques offrant une qualité de service performante. Une mission qui devra immanquablement se faire sous le signe de la poursuite de ce travail de co-construction avec, certes, les trois communes-membres mais aussi avec les agents ainsi que l'a souligné Maurice Gironcel et cela dès la présentation de ces vœux à « ces principaux artisans du développement du Territoire Nord » :

« (...) Vous êtes les garants de l'application des principes fondamentaux de l'intercommunalité, à savoir l'équité et la solidarité. Dans le contexte inédit que le monde connaît aujourd'hui, 2021 nous invite à modifier nos pratiques, à faire évoluer nos process, à faire preuve de plus de résilience, d'adaptabilité et de réactivité face à l'inconnu. Ces épreuves doivent nous renforcer et nous mobiliser en interne vers plus de cohésion, de dynamique collec-

tive autour du sens du travail de chacun au service de la population, au service de notre territoire, pour faire avancer La Réunion. Cette nouvelle année est pour nous tous un nouveau cap » avait, notamment déclaré Maurice Gironcel, lors de la présentation de ses vœux, dans un message numérique adressé à l'ensemble des agents en ce début d'année. Un message dans lequel le représentant de l'Autorité Territoriale de la CINOR appelait les agents à poursuivre la mobilisation de manière solidaire pour relever les défis à venir. Un message sur lequel Maurice Gironcel est revenu lors de la présentation des Orientations Budgétaires 2021 et de la présentation du Plan de Mandature 2021-2030.

« (...) (...) Nous menons également en interne, un travail avec l'ensemble de l'administration afin d'impulser une nouvelle dynamique et répondre au mieux à notre projet politique. C'est pourquoi je voudrais saluer le travail engagé par Mme Rosita Hoarau, Directrice Générale des Services de la CINOR, qui a amorcé avec les services et les représentants du personnel, une réflexion qui va laisser dans les prochains jours place à l'action, pour mieux associer nos agents, notamment à travers la mise en œuvre d'un agenda social » a souligné, en effet, Maurice Gironcel dont les propos s'inscrivaient dans le prolongement de la cinquième orientation stratégique du Plan de Mandature : « Rassembler et fédérer l'ensemble des forces vives de la CINOR et de la population autour d'un projet utile, ambiteux et solidaire ». Ce qui im-

plique, en interne, une remobilisation des compétences avec les objectifs liés à la valorisation et à la mobilisation du potentiel humain ainsi que les énergies.

Terre d'avenir s'engage auprès des agents de la CINOR

CI-dessous, les sept engagements inscrits dans le Plan de Mandature 2021-2030 concernant les agents de la CINOR :

- Favoriser l'implication des agents CINOR dans le projet intercommunal,
- Mettre en place la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
- Améliorer la qualité de vie au travail pour encourager la performance, préserver la santé et la motivation des équipes,
- Agir dans le partage et la co-construction,
- Construire un dialogue social serein et responsable,
- Mettre en place un management favorisant la transversalité,
- Favoriser le bien-être au travail pour un meilleur service public,
- Co-construire l'agenda social de l'intercommunalité ».

Marlène Sitouze

Edito

Soignants anti-vaccin : faute professionnelle d'après le ministre

Notre cher ministre de la Santé a adressé une lettre aux soignants pour clairement les accuser de leur manque de professionnalisme mais, en mettant la forme comme il sait très bien le faire. A ce jour, seulement un tiers des soignants ont franchi le pas. Il a voulu rappeler à ces derniers le faible taux de vaccination les concernant en Ehpad mais derrière tout ça se cachent des reproches bien plus importants.

Lorsque le ministre parle de faute professionnelle de la part des soignants, rappelons le que c'est lui qui a osé maintenir, il y a quelques semaines, des élections concernant les médecins alors que nous étions en pleine crise sanitaire ! Voilà la définition précise d'une faute professionnelle monsieur le ministre.

Pour certains médecins il est indispensable de se faire vacciner mais la frilosité des soignants ne doit pas cacher le vrai problème à savoir la logistique, point majeur de cette vaccination. Certains pensent même que ça ne serait pas un vrai scandale de voir la vaccination obligatoire pour les soignants, mais ils oublient que le vrai scandale se trouve ailleurs. Ce n'est pas normal aujourd'hui de ne pas savoir combien de doses vont les être livrées par semaine ou par jour. Il est inacceptable de bloquer une après midi vaccination et se retrouver à la dernière minute à annuler par manque de doses. Voilà le problème !

N'oublions pas que le ministre avait la responsabilité des soignants face à la Covid-19 et longtemps il ne l'a pas fait, notamment à travers le manque de masques. Les ARS leurs ont fait porter des sacs poubelles en guise de surblouses et surtout, pendant des semaines, nos soignants n'ont reçu aucune protection qui aurait permis à un grand nombre d'entre eux d'éviter la contamination.

Il est plus que temps de faire le ménage à la direction générale de la santé car cela fait un moment que ça dure. Il y a eu le problème des tests, des masques et maintenant la distribution des vaccins.

Bertrand Ancelly

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Lo kordonyé épi lo dë pti-nin-morso niméro 1

Zistoir-la i sorte, in grand vil dann péi-la. Konm kordonyé i paré li lété lo méyèr téi pé trouv dann tan-la dann péi-la. Pars zot la fine kon prann zistoir-la i éspass dopi in bon koup de tan-dizon dann moiyn az. L'avé solman kék pèrsone téi koné son talan é la plipar bann moun la vil téi koné pa li é zot téi i sava fé fèr zot soulyé dann bann gran magazin pars d'après zot sak bann gran komèrs téi fé konm soulyé lété forséman pli méyèr ké sak lo pov kordonyé téi fabrik épi li téi éspoz dann son mizing komèrs.

L'avé inn foi pou inn bone foi méssyé lo foi la manz son foi èk in grinnsèl.

Donk lo pti kordonyé téi vann moinss-an-moinss soulyé é par l'fète li téi gingn moinss-an-moinss larzan é momandoné la rèst ali zis larzan pou ashté in pyèss kuir pou fé in sèl pèrè soulyé. Li la trape lo détroi pyèss larzan téi rèst dann son pti sak épi li la parti oir son madam té apré rakomode son méyèr kostime.

Li la di : « Avèk larzan-la mi sava ashté in pyèss kuir-lo méyèr kuir m'a trouvé - épi m'a fé lo pli zoli soulyé fanm mwin la zamé fé é ou la zamé vi. M'a fé mon méyèr possib pars pé s'fèr sé lo dèrnyé pèrè soulyé m'a gingn fé. Aprésa mwin nora pi ditou larzan.

di : « Koman nou va fé pou manjé, si i rèst ar pi anou arien konm larzan ? »

Li la réponde son madam : « Mi pé pa dir aou, pars mi koné pa ditou ! »... Lo madam la mète a plère an silanss é l'avé arienk son zépol téi monte épi téi dsann tazantan, kon in moun après plère ti-dousman... Malgré sa, lo mari la pa sédé. Li la anfil son méyèr kostime zistoman sak son madam té après réparé, épi li la parti an vil pars zour-la lété in zour d'marshé.

Alé ! li la di son madam, ni artrouv talèr. Arivé dann marshé li la rodé par dsi rodé pou trouv lo pyèss kuir téi bote ali vréman, in pyèss kuir zoli vèye pa pou fabrik konm li téi vé, lo pli zoli soulyé son madam l'avé zamé vi é li l'avé zamé fabriké... Final de konte li la trouv lo pyèss kuir li téi rode : lo kuir té souple épi téi briye zis konm li l'avé maziné, mé toute son larzan la pass dann fèye kuir-la. Li l'ashté épi li la rotourn son kaz.

Mon zistoir pou rakonte dsi galé la pankor fini, samdi proshin zot va lir la suite si zot néna l'anvi-si lo kère vou z'an di.

La pankor fini

Justin

Kriké ! Kraké ! Kriké Méssyé ! Kraké Madam !

Lo madam trakassé, la rogarde ali épi la